

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 756

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'intrus électronique

Le Conseil de ville (« législatif ») de Berne avait à désigner récemment le secrétaire permanent de la commission de gestion. Un conseiller radical constata que la majorité pour son candidat n'était pas assurée parce que ses amis n'étaient pas présents au début de la séance; il proposa en vain de renvoyer le vote à plus tard... Il fut battu et c'est le candidat socialiste qui l'emporta par 34 voix contre 32.

Anecdote significative à mettre en regard du « sommet » de la session d'hiver des Chambres fédérales. Vendredi matin 14 décembre, le Conseil national votait à l'appel nominal... sur la question de l'introduction du vote électronique, proposée cette fois par l'Alliance des Indépendants. Les observateurs en poste à Berne ont noté le résultat final du vote (89 contre et 84 pour), et relevé le rétrécissement du front du refus, depuis le rejet en 1980 d'une proposition socialiste allant dans le même sens de la rationalisation et d'une plus grande transparence des travaux de la Chambre du peuple.

Pour la petite histoire, relevons aussi la très effrénée complicité du secrétaire général: lassé par les votes à l'appel de 200 noms (dont 21 à faire précéder du vocable « Madame », ce qui ne simplifie rien), M. J.-M. Sauvant a posé, micro ouvert, une question traduisant son désarroi de secrétaire, en parfaite correspondance avec la confusion générale. De son côté, le président Arnold Koller ne semblait pas trop préoccupé de rappeler à l'ordre la troupe en train de faire son paquetage en vue de la déconsignation après trois semaines de session. Bref, au fur et à mesure de l'alphabet, la procédure de l'appel nominal devenait plus dérisoire; ce qui eut l'heureux effet d'inciter plusieurs élus bourgeois à dire « oui » au vote électronique; ainsi les radicaux Flubacher, Kohler, Nef, Pini, Salvioni,

les PDC Schmidhalter, Stamm (M^{me}), Wellauer et Wick.

Les motifs du refus bourgeois sont connus: avant tout la double peur qui les saisit à la seule idée que pourraient apparaître a) les absences répétées des cumulards, qui combinent deux mandats politiques ou leur travail de parlementaire avec l'exercice d'une profession exigeante, et b) le sens des votes émis.

Corollaire de cette deuxième crainte: celle de voir quelques individus se détacher, par leur prise de position inattendue sur tel ou tel objet — ce qui leur vaut une publicité à faire des jaloux, du style

Debétaz sur l'ONU ou Gauthier sur l'assurance-maladie. Les radicaux, qui tiennent pour détestables les consignes de vote, n'en prennent pas, mais se contentent de les appliquer; et de gronder leurs outsiders patentés: les quelques radicaux de gauche de la grande tradition romande ou tessinoise (Dupont, Petitpierre, Pini, Salvioni). A noter que cette espèce en voie de disparition pourrait se renouveler si les ultras zurichois et argoviens continuent de peser sur le champignon des économies effrénées et de la réaction la plus dure, dans une dangereuse surenchère avec l'UDC de Christoph Blocher et Theo Fischer.

EN BREF

Un des « héros » des désordres zurichois de 1968 fait parler de lui; il vient d'être nommé directeur d'édition chez Ringier; il « conseillait » depuis un certain temps la maison de Zofingue et a une certaine responsabilité dans le prochain lancement d'un journal féminin non élitiste. Précisons que Thomas Held a 38 ans et qu'il a participé à l'élaboration du rapport sur la situation de la femme en Suisse.

* * *

Une coopérative pour la conservation de la paysannerie exerce son activité depuis quelques années dans les régions montagneuses du canton de Zurich. Quinze communes zurichaises, thurgoviennes et saint-galloises y participent. La coopérative achète des propriétés mises en vente afin de les soustraire à la spéculation ou à une autre utilisation des terres.

* * *

Qui se plaint de la crise de la presse? Sous le titre « Trumpf-As » un éditeur zurichois lance un magazine bimestriel des amis du jass.

* * *

Le quotidien socialiste « Berner Tagwacht » a lancé une pétition pour la création d'un abonnement général familial sur les chemins de fer suisses:

abonnement individuel 1200 francs, abonnement de couple 1800 francs, pour chaque membre supplémentaire de la famille 300 francs; en outre, un abonnement général de fin de semaine pour trains régionaux devrait être offert pour 250 à 400 francs.

* * *

L'hebdomadaire de gauche « Wochen-Zeitung », malgré la richesse de sa matière, ne réussit pas à décoller. L'argent manque et il n'y a pas de parains assez généreux pour éponger les déficits. Le cercle des amis « ProWoz » fait un effort de recrutement pour que ces soucis d'argent ne soient bientôt plus qu'un souvenir. Pour mémoire, « Blick » n'est sorti des chiffres rouges qu'après six ans de parution.

* * *

Huit cantons (Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure, Berne, Jura, Neuchâtel, Vaud et Genève) sont lésés par la décision du Conseil national de rejeter le nouvel accord de double-imposition conclu avec la France. Ils espèrent que le Conseil des Etats tiendra mieux compte de la situation des cantons frontalières.

* * *

Nouvelle fondation pour répandre les messages religieux orientaux. Il s'agit cette fois de ceux du Bhagwan Shree Rajneesh. Siège de la fondation à Zurich.